

Arrêté du 3 mai 2012 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) de la cour d'appel d'Angers
NOR : JUSB1222692A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales.

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 31 juillet 2012, mis fin aux fonctions de Mme Michèle ROCHER épouse VIAUX, adjointe administrative principale de 2ème classe, en sa qualité de régisseuse titulaire de la cour d'appel d'Angers.

Article 2

Mme Magali ESTOUR épouse MATHIS, greffière du 2ème grade, est, à compter du 31 juillet 2012, nommée régisseuse titulaire de ladite cour.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Angers en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 3 mai 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK